

Le MOT du Président



DÉJÀ SEPTEMBRE !

L'été a été chaud, j'espère que vous n'avez pas trop souffert de la canicule.

Un certain nombre de changements sont intervenus depuis notre dernière lettre d'information.

Tout d'abord vous l'avez constaté, **les plannings d'intervention ont été réorganisés**. Nous avons mis en place une nouvelle méthode de travail pour limiter le nombre des intervenants et apporter le plus possible de régularité dans nos interventions chez chacun d'entre vous. **C'est un gros chantier qui demande un peu de rodage.**

De plus, nous avons **renforcé la compétence des responsables de secteurs** qui sont les personnes les plus proches de vous. **De nouveaux salariés ont pris leurs fonctions et d'autres vont encore arriver.**

Enfin en août vous le savez, toutes les usines de la vallée sont fermées et nos salariées mères de famille souhaitent, c'est bien naturel, avoir une partie de leurs vacances en famille. C'est donc un mois pendant lequel il est toujours difficile de gérer les remplacements. Avec toutes ces contraintes, nous avons fait au mieux pour ne pas vous perturber, si malheureusement cela a été le cas je vous présente au nom de l'association toutes nos excuses.

Une bonne nouvelle, **le budget 2017 que nous avons présenté en novembre au Conseil Départemental a été accepté** au 1 mai, la tarification proposée par notre association a été retenue par l'autorité de tutelle. Après la validation de nos comptes par le Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale du 30 mai a donné quitus aux administrateurs de leur gestion rigoureuse. Puis le Conseil d'Administration a reconduit dans leurs différentes fonctions les Président, Trésorier et Secrétaire.

Le Conseil d'Administration tient à **remercier Madame Joëlle Pradines, Directrice**, pour le professionnalisme qu'elle apporte dans la direction de l'association et **tous les salariés pour le dévouement** qu'ils témoignent à votre égard.

Profitez bien de cette belle fin d'été, prenez soin de vous pour vous maintenir en bonne santé.

Patrick Caux
président@sadva.fr



COMMUNICATION

MATÉRIEL À METTRE À DISPOSITION POUR L'INTERVENANT.

Afin de faciliter au mieux l'intervention de votre aide à domicile, **merci de mettre à sa disposition les produits et le matériel suivant :**

POUR L'ENTRETIEN DU LIEU DE VIE

- Produits désinfectants, à nettoyer les vitres, multi usage pour le sol et les sanitaires,
- Un escabeau de 3 marches ainsi que des chiffons et des gants de ménages si l'intervenant le souhaite,
- Les appareils ménagers (aspirateur, fer à repasser etc) doivent être en bon état.

POUR L'AIDE À LA TOILETTE

Serviette "invité", savon liquide.

Privilégiez des produits nettoyants sains à base de savon noir, vinaigre etc...

Vous trouverez sur internet de nombreux sites pour sélectionner ou fabriquer des produits ménagers sains, par exemple :

www.comment-economiser.fr/produits-menagers-naturels-pas-chers.html

www.vedura.fr/guide/eco-geste/produits-menagers

Un site très intéressant traitant de beaucoup de choses, dont les produits ménagers :

http://www.cfaitmaison.com/divers/divers_intro.html

Tél. 04.50.89.72.98 - e-mail : standard@sadva.fr

363 av. Paul Béchet - CS 20182 - 74304 CLUSES cedex - 109 rue Justin - 74700 SALLANCHES

47 rue de Silence - 74800 LA ROCHE SUR FORON

le SPASAD

Nous l'avons déjà évoqué lors de notre précédent bulletin, mais de quoi s'agit-il en réalité ? En quoi pouvez-vous être concernés ?

Le **Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile** (SPASAD) permet de mettre en place une réponse globale et personnalisée à vos problèmes de santé.

Par exemple, votre état de santé se dégrade (maladie, fracture etc...), vous souffrez d'une pathologie chronique, vous êtes handicapé, vous sortez d'une hospitalisation ; vous avez besoin à la fois de soins infirmiers et d'aide à domicile...

Le **SPASAD** associe et coordonne le **Services de Soins Infirmiers à Domicile** (SSIAD) et le **Service D'aide et d'Accompagnement à Domicile** (dans notre cas la SADVA). Il s'agit d'une **innovation réglementaire** très importante qui permet de faire fonctionner en une seule structure des services qui dépendent de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et du Conseil Départemental.

En lien avec votre médecin traitant, un seul dossier, des interventions coordonnées, cela veut dire **une simplification de la procédure et plus d'efficacité et de sécurité pour le bénéficiaire**, donc un **maintien à domicile** prolongé. La préadmission est réalisée par l'infirmière coordinatrice qui dispose d'une équipe solide comprenant entre-autre : des infirmières, des aides-soignantes, des auxiliaires de vie sociale et des aides ménagères.



RENSEIGNEMENTS au 04 50 89 72 98
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h



LE GRAND RETOUR DE "LA PLACE DU VILLAGE" !

Arrêtée brutalement après 4 000 émissions et 20 années de diffusion sur l'antenne de TV 8 Mont-Blanc, "la Place du Village" fera son grand retour très bientôt, sur la toute nouvelle chaîne de télévision de la montagne du groupe "Mont-Blanc Médias", dirigé par l'industriel de Marnaz bien connu dans la vallée de l'Arve : **Yves BONTAZ**.

Cette nouvelle chaîne verra le jour dès cette rentrée avec le retour sensiblement aux mêmes horaires de "La Place du Village". **Le concept de l'émission restera strictement le même, enrichi** de quelques nouveautés technologiques.

Vous retrouverez chaque jour, durant 26 minutes, les beaux paysages et les personnages souvent authentiques de nos villages.

Philippe et Jean-Noël DEPARIS ont déjà engrangé **près de 70 émissions**, tournées en Pays de Savoie mais également dans les belles montagnes de Suisse Romande ou encore dans le Val d'Aoste.

Toutes les informations sur la manière de recevoir la nouvelle chaîne ainsi que les horaires de l'émission **seront très prochainement communiqués**.

A très vite pour ce rendez-vous unique dans le paysage audiovisuel et que vous êtes très nombreux à souhaiter retrouver !

